

EQUIPEMENT À PRÉVOIR

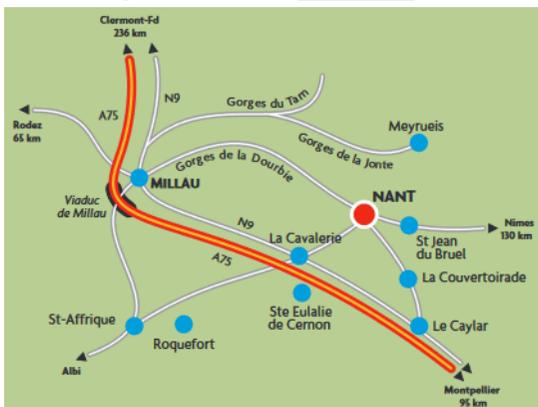
- ♦ Chaussures de marche montantes, guêtres et bâtons ;
- ♦ Sac à dos et nécessaire à pique-nique, gourde d'eau ;
- ♦ Sac de voyage, vêtements chauds, cape de pluie ;
- ♦ Lunettes de soleil, chapeau et crème solaire ;
- ♦ Pharmacie et trousse de secours personnelles, gel hydroalcoolique ;
- ♦ À emporter : licence FFRandonnée 2024/2025, carte vitale et mutuelle santé.

DÉPLACEMENT

Possibilité de covoiturage avec contribution aux frais (voyage A/R, trajets sur place et coût du stationnement s'il y a lieu).

ACCÈS AU DOMAINE DU ROC NANTAIS

Par route : 700 km via A71 Clermont-Ferrand, A75 sortie 47 La Cavalerie, D999 puis Rue du Faubourg Bas à Nant. **En train** : Gare de Millau à 35 km.



Intervenants et partenaires

ORGANISATEUR



Nature et Sentiers
Comptoir des Loisirs
11 rue de la Harpe
27000 EVREUX

Association affiliée à FFRandonnée et CDRP27
Agrément Jeunesse et Sports N°27905324
Immatriculation Tourisme N°075100382
N° SIRET : 4481176594 00019 - Code APE : 9312Z
Courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

Assurance R.C.P
WTW France – Tour Hekla
52 avenue du Général de Gaulle
CS10427
92800 Puteaux
Contrat N° : 41789295M /0002

Garantie financière
GROUPAMA
Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre
Contrat N° : 4000716162/0



Association Nature et Sentiers
affiliée à :



Du samedi 31 mai au samedi 7 juin 2025

*Nature et Sentiers vous propose
un séjour de randonnée en Aveyron
entre Causses et Cévennes*

Semaine organisée par Philippe et Anne-Marie

Au rythme de vos pas, entre châtaignes et cardabelles, se révéleront des sites d'exception : ancienne cité templière et hospitalière, cirque, gorges et corniches calcaires, rochers ruiniformes, causses et vallées, villages perchés et bourgs pittoresques... Partez à la découverte d'un territoire préservé, inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco pour ses paysages méditerranéens, façonnés depuis des millénaires par l'activité agropastorale.

Itinéraires en boucle sans dénivelée cumulée importante (≤ 600 m/jour), modifiables selon les conditions locales par votre guide Philippe.

Nombre maximum de participants : 11 + 2 animateurs.

TARIF DU SÉJOUR EN PENSION COMPLÈTE : 650,00 €

RENDEZ-VOUS ET ACCUEIL

**Samedi 31 mai 2025 à partir de 17 heures au village-vacances
"Le Domaine du Roc Nantais" situé Faubourg Bas à Nant (12230).**



(d'après FFRandonnée 19-Annexe 12-notice info préalable-MAJ Janv 2024).

IMPORTANT

Lire la " NOTICE D'INFORMATION SÉJOURS ", jointe à ce descriptif.

SÉJOUR DE 8 JOURS / 7 NUITS À 650,00 €

Ce prix comprend :

- ♦ la pension complète (hébergement et restauration) au Domaine du Roc Nantais ;
- ♦ le logement en chambre de 2 personnes (toilettes et salle de bain séparées), lit fait à l'arrivée, draps et linge de toilette fournis, 1 prestation ménage ;
- ♦ les 7 petits déjeuners et pique-niques, 7 dîners sous forme de buffet vin inclus ;
- ♦ 5 soirées animées et la visite des remparts à La Couvertoirade ;
- ♦ le cocktail de "Bienvenue", le pot de fin de séjour et la taxe de séjour ;
- ♦ la contribution à l'Immatriculation Tourisme fédérale (6,00 €) ;
- ♦ l'accompagnement des randonnées par 2 animateurs de l'association.

Première prestation : dîner du samedi 31 mai 2025.

Dernière prestation : pique-nique du samedi 7 juin.

Ce prix ne comprend pas :

- les frais de déplacement (voyage A/R, trajets sur place et stationnement) ;
- les primes d'assurances facultatives proposées par WTW France (option 1 annulation / interruption de séjour à 29 € – option 2 bagages à 6,52 €) ;
- tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris" dans le tarif.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Bulletin d'inscription joint à retourner avant le 15 janvier 2025.

Règlement par **2 chèques** à l'ordre de Nature et Sentiers :

- un **1^{er} chèque d'acompte** d'un montant de **230,00 € + prix des assurances** éventuelles facultatives, encaissé à l'inscription ;
- un **2^e chèque de solde** de **420,00 €**, encaissé deux mois avant le départ.

Conditions d'annulation, hors garanties assurances

En cas de désistement sans place cédée à un autre participant, **des frais seront retenus** par Nature et Sentiers (contribution EIT, forfait animateurs...) et par l'hébergeur appliquant les règles suivantes selon la date d'annulation :

- jusqu'à J-30 **avant le début du séjour** : 0 % (pension non facturée) ;
- entre 29 et 8 jours : 70 % du montant de la facture totale ;
- moins de 8 jours avant la date d'arrivée ou si interruption de séjour : 100%.

Réunion préparatoire au séjour le samedi 26 avril 2025 à 14 h 30
Amicale Laique de Saint-Michel à Evreux.

(d'après FFrandonnée 19-Annexe 12-notice info préalable-MAJ Janv 2024).

VOTRE PROGRAMME EN OCCITANIE

Six jours de randonnées en étoile autour de Nant, joli village niché à 487 m d'altitude au cœur de la verdoyante vallée de la Dourbie, dans le Parc naturel régional des Grands Causses.

- 1. Samedi 31 mai 2025.** Voyage jusqu'à Nant, jardin de l'Aveyron. Accueil à partir de 17 heures au "Domaine du Roc Nantais", Rue du Faubourg Bas.
- 2. Dimanche 1^{er} juin. "Entre Nant et Cantobre"**
Départ à pied de la résidence. 14 km/D+550 m. En chemin : le Roc Nantais, Bois de Vellas, superbe hameau de Cantobre juché sur son éperon rocheux, panoramas sur les vallées de la Dourbie et du Trévèzel.
- 3. Lundi 2 juin. "Les corniches du Rajol"**
Départ : **La Roque-Sainte-Marguerite**, parking à l'entrée du village, à droite avant le pont à 19 km de Nant. 11 km/D+572 m. À voir : gorges de la Dourbie, sentier botanique, chaos ruiniformes du Rajol et de Roquesaltes.
- 4. Mardi 3 juin. "Causse Bégon et Tombeau du Géant"**
Départ : **Saint-Jean-du-Bruel**, parking place de la Borie à 7 km de Nant. 12 km/D+448 m. À voir : panoramas sur la Dourbie et les Cévennes, anciens fours à calamine, jasse, l'Oeil-de-bœuf (alt. 829 m), dolmen.
- 5. Mercredi 4 juin. "Autour de la Couvertoirade, cité fortifiée"**
Départ : **La Couvertoirade**, parking Rue droite, à 15 km de Nant. 14 km/D+310 m. Circuit en huit. À voir : l'ancienne cité templière et hospitalière classée parmi les "Plus Beaux Villages de France", remparts (visite), Maison de la Scipione (XVe), église Saint-Christophe, four banal, château, moulin de Redounel, lavogne et buissière, cazelle, vaste panorama sur les Causses et les gorges de la Virenque...
- 6. Jeudi 5 juin. "Gorges de la Vis et cirque de Navacelles"**
Départ : **Blandas** (Gard), parking des "Belvédères de Blandas" D713, à 40 km de Nant. 15,4 km/D+580 m. En chemin : GR7, vues imprenables sur le cirque, GR7, Causse de Blandas, forêt domaniale de la Vis, gorges et moulin de la Foux.
- 7. Vendredi 6 juin. "Les Canoles par la source du Durzon"**
Départ : **Nant**, parking à 4 km du "Domaine", sur la D178 à gauche juste avant le pont du Mas du Pré. 13,4 km/D+348 m. À voir : failles moussues creusées dans le calcaire, résurgence du Durzon, Pas de la Mule, habitat préhistorique, grotte de la Sorcière et Crâne du Géant...
- 8. Samedi 7 juin.** Fin du séjour, départ après le petit déjeuner avec le pique-nique.

Association organisatrice : Nature et Sentiers
Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382
Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION
SÉJOUR DE RANDONNÉE 2025 - ENTRE CAUSSES ET CÉVENNES

Nom : Prénom :
Conjoint :
Adresse :
.....
Tél. fixe : Portable :
Adresse courriel :

- Numéro(s) de licence : - Nom du club de souscription :
.....
.....

- s'inscrit(vent) au séjour de randonnée à Nant (Aveyron) du samedi 31 mai au samedi 7 juin 2025, au tarif de 650,00 € par personne ;
- certifie(nt) avoir pris connaissance sur le site de l'association ou par courrier, du descriptif complet du séjour à Nant et des notices d'information :
 - ▶ sur les assurances optionnelles WTW France / Mutuaide Assistance,
 - ▶ sur les conditions d'inscription au séjour et déclare(nt) les accepter ;
- ne contracte(nt) pas les assurances facultatives proposées par WTW ;
- contracte(nt) les assurances, ci-joint bulletin(s) de souscription complété(s) ;

Personne à prévenir en cas d'accident :
.....
Tél. :

- verse(nt) un 1^{er} chèque de (230,00 € + €*) x = €, correspondant à l'acompte du séjour et au montant des assurances* éventuelles. Chèque à l'ordre de Nature et Sentiers, encaissé dès l'inscription ;

- règle(nt) le solde par un 2^e chèque de 420,00 € x..... =..... €, encaissé deux mois avant le départ. Paiement à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date Signature(s) :

- **Covoiturage** : sans voiture voiture disponible pour passager(s).

D'après FFrandonnée 21-Annexe 13-Bulletin de souscription séjour MAJ Janv 2024

Bulletin(s) et règlements à retourner avant le 15 janvier 2025 à :
Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX

Association organisatrice : Nature et Sentiers
Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382
Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION
SÉJOUR DE RANDONNÉE 2025 - ENTRE CAUSSES ET CÉVENNES

Nom : Prénom :
Conjoint :
Adresse :
.....
Tél. fixe : Portable :
Adresse courriel :

- Numéro(s) de licence : - Nom du club de souscription :
.....
.....

- s'inscrit(vent) au séjour de randonnée à Nant (Aveyron) du samedi 31 mai au samedi 7 juin 2025, au tarif de 650,00 € par personne ;
- certifie(nt) avoir pris connaissance sur le site de l'association ou par courrier, du descriptif complet du séjour et des notices d'information :
 - ▶ sur les assurances optionnelles WTW France / Mutuaide Assistance,
 - ▶ sur les conditions d'inscription au séjour et déclare(nt) les accepter ;
- ne contracte(nt) pas les assurances facultatives proposées par WTW ;
- contracte(nt) les assurances, ci-joint bulletin(s) de souscription complété(s) ;

Personne à prévenir en cas d'accident :
.....
Tél. :

- verse(nt) un 1^{er} chèque de (230,00 € + €*) x = €, correspondant à l'acompte du séjour et au montant des assurances* éventuelles. Chèque à l'ordre de Nature et Sentiers, encaissé dès l'inscription ;

- règle(nt) le solde par un 2^e chèque de 420,00 € x..... =..... €, encaissé deux mois avant le départ. Paiement à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date Signature(s) :

- **Covoiturage** : sans voiture voiture disponible pour passager(s).

D'après FFrandonnée 21-Annexe 13-Bulletin de souscription séjour MAJ Janv 2024

2^{ème} exemplaire du bulletin d'inscription au séjour à compléter et à conserver avec, s'il y a lieu, le 2^{ème} exemplaire de souscription individuelle des assurances

- 1. Les séjours sont réservés aux adhérents de Nature et Sentiers** titulaires de la licence FFRandonnée 2024/2025 avec assurances IRA ou FRA. Sous réserve de places disponibles, ouverture possible à d'autres pratiquants licenciés FFRP ou souscripteurs d'un "Pass(e) Découverte " dont la validité couvre la totalité du séjour.
- Le fait de s'inscrire à un séjour implique de participer aux randonnées proposées, d'être en bonne condition physique, entraîné à pratiquer la marche sur plusieurs jours consécutifs, muni de l'équipement de base du randonneur.
- Des assurances individuelles, facultatives et optionnelles** (annulation / interruption de séjour - bagages), proposées par l'assureur fédéral "Groupama" via **WTW France, peuvent être souscrites au moment de l'inscription.** Le bulletin de souscription est téléchargeable et les notices d'information sont consultables sur le site de l'association : <https://www.natureetsentiers-evreux.com> (dans le menu "LES SÉJOURS", cliquer sur "Séjours 2025" puis sur les liens correspondant aux assurances).
Important : le formulaire individuel de souscription est à compléter, s'il y a lieu, en deux exemplaires (le 2° étant à conserver).
Sur ce bulletin, ne pas inscrire le numéro d'inscription au voyage (inutile dans notre cas) et ne pas souscrire l'option 3 "Assistance Rapatriement" (licenciés IRA OU FRA, nous bénéficions déjà de cette garantie).

Assurances Séjours et Voyages - Interlocuteurs de l'assuré	
Pour toute information : WTW France Tél. : 09 72 72 01 19 Courriel : fr.ffrandonnee@wtwco.com	
Pour déclarer ✓ en ligne un sinistre concernant annulation/interruption de séjour ou bagages : https://www.ffrandonnee.fr/adherer/la-licence-federale/licence-que-faire-en-cas-de-sinistre ✓ par courrier : Willis Towers Watson France – Département Sport et Évènement – WTW DGPL Fédération, 2 rue de Gourville 45911 Orléans Cedex	Pour la mise en œuvre de la garantie assistance rapatriement : Mutuaide Assistance Appel de France : 01 45 16 84 99 Depuis l'étranger +33 1 45 16 84 99 Contrat n°... 8711.

- 4a. Les inscriptions aux séjours sont ouvertes** auprès de Nature et Sentiers dès que tous les adhérents ont reçu par voie électronique ou postale :
 - les descriptifs des séjours avec notice d'information et bulletins d'inscription,
 - la proposition d'assurance avec notices d'information et bulletin de souscription.

4b. Une inscription est prise en compte par l'association si le bulletin d'inscription, complété et signé, est accompagné :

- ▶ **d'un 1^{er} chèque** correspondant à l'**acompte** du séjour et au **montant** des assurances (si elles ont été souscrites), libellé à l'ordre de *Nature et Sentiers*. Il sera encaissé dès réception de toutes les inscriptions ;
- ▶ **d'un 2^e chèque** affecté au **solde** du séjour, à l'ordre de *Nature et Sentiers*, encaissé 1 à 2 mois avant le départ selon les conditions des prestataires ;
- ▶ **du formulaire d'assurance(s) individuelle(s) renseigné** s'il y a souscription de garantie(s) optionnelle(s) facultative(s).

**Courrier à retourner à : *Nature et Sentiers - Comptoir des Loisirs*
11 rue de la Harpe 27000 EVREUX**

- 5. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées** en tenant compte notamment de l'ordre d'arrivée du courrier, jusqu'à la date limite figurant sur le programme du séjour et sur le bulletin d'inscription.
 - ▶ **S'il y a un excédent d'inscriptions, la priorité est donnée aux adhérents supplémentaires**, affiliés à Nature et Sentiers :
 - antérieurement à l'année de la dernière assemblée générale ;
 - participant de façon régulière aux activités proposées par l'association ;
 - s'inscrivant à un seul séjour.
 - ▶ **Si le nombre de participants est insuffisant, le séjour pourra être annulé** par les organisateurs (les chèques seront alors restitués aux inscrits).
 - ▶ **En cas de désistement, restent à la charge du participant :**
 - les **sommes engagées par le club** et non récupérables, notamment le coût de l'immatriculation tourisme et les primes d'assurances facultatives ;
 - des **frais variables en fonction de la date d'annulation de l'inscription** selon les conditions de l'hébergeur. Ces frais ne seront pas retenus si la **place est échangée** à partir d'une nouvelle inscription ou **réservée avec l'assurance annulation**, le motif de l'annulation devant entrer dans les clauses du contrat ;
 - ▶ **En cas d'interruption de séjour, les sommes retenues** par les prestataires pourront être **remboursées uniquement par l'assurance**, si elle a été souscrite.

D'après FFRandonnée 19-Annexe 12-notice info préalable-MAJ Janv 2024